

~~FRC 13262~~

Case
FRC
18544

L E T T R E
D E
MONSIEUR FAYDEL,
DÉPUTÉ DU QUERCY,
A SES COMMETTANS.

MESSIEURS,

D'après la remise faite à M. le président de l'assemblée nationale des dépêches qui m'ont été adressées par un courrier extraordinaire, j'ai obtenu la parole, et j'ai dit ce qui suit :

MM., j'ai l'honneur de vous prévenir

THE NEWBERRY
LIBRARY

A

qu'il est arrivé un courrier extraordinaire portant , de la part de la municipalité de Montauban , des dépêches que je viens de remettre à M. le président ; il est instant de prendre connoissance de ces dépêches ; les bruits qui ont devancé le départ et la marche du détachement de la garde nationale de Bordeaux , sur la ville de Montauban , ont porté dans cette contrée l'inquiétude , la jalousie , la méfiance , et peut-être des dispositions hostiles. Plusieurs villes ont envoyé des députés à la municipalité de Montauban , pour lui offrir des secours ; la liberté qu'on avoit déjà donnée aux prisonniers , et à laquelle le peuple s'est opposé , dépend du retour de ce détachement à son véritable poste. On craint de nouveaux malheurs ; je laisse , messieurs , à votre sagesse , le choix des moyens qui pourront les prévenir.

Avant ce récit , M. Roussillon , député de Toulouse , s'étoit approché de moi , pour me demander , tête à tête , et à voix basse , quelles étoient les nouvelles dont ce courrier extraordinaire étoit porteur , et si la ville de Toulouse étoit du nombre de celles

qui avoient offert des secours à celles de Montauban ? Je lui avois répondu (et certainement je ne me doutois pas qu'il abuseroit de ma complaisance , pour avoir l'occasion de monter à la tribune , et de m'interpeller en dénaturant notre conversation) Je lui avois , dis - je , répondu que l'adresse de la municipalité de Montauban ne dénommoit pas les villes ou les municipalités dont elle faisoit mention ; mais que j'avois reçu une lettre de Toulouse , portant que plusieurs jeunes gens se dispoient à partir pour Montauban , malgré que M. de Cieurac , maire de cette ville , eût écrit qu'on n'avoit besoin d'aucun secours.

Je suis remonté à la tribune pour rétablir , dans toute sa vérité , la conversation momentanée que j'avois eue avec cet honorable membre , et puis répondant à la même interpellation , faite par trois ou quatre membres que je n'avois pas perdus de vue , j'ai dit : *Je ne suis monté à la tribune que pour parler des dépêches de Montauban ; souffrez , messieurs , la lecture de son adresse , et votre curiosité sera satisfaite.*

Telle a été ma conduite , telles ont été

mes expressions ; et , chose bien étonnante , j'ai vu les mêmes personnes qui m'avoient interpellé sur le nom des villes qui avoient offert des secours à celle de Montauban , voter pour que cette adresse et les autres pièces intéressantes , contenues dans la dépêche , fussent renvoyées au comité des rapports , sans en donner préalablement lecture à l'assemblée nationale ; et c'est ce qui a été ordonné.

Je suis moins surpris , messieurs , de la manière dont l'auteur du *Journal de Paris* , numéro 147 , et celui des *débats et décrets* , numéro 239 , ont rendu cette courte discussion. Quoique ces messieurs soient certainement bien éloignés de compromettre la dignité de leur caractère , avec le métier de folliculaire au mois ou à la journée , nous savons tous combien leur plume devient traîtresse et perfide , lorsqu'ils rendent un fait ou une opinion qui ne s'accorde pas avec leurs vues , qu'il n'est pas facile de démêler ; mais ce qui étonnera toujours , c'est que ces messieurs , en société comme en possession de dénaturer les idées d'autrui , se nuisent réciproquement par les contradictions et les discordances qu'on apperçoit

journallement dans leur manière de rédiger.

Voyez , je vous en prie , comme ils rendent ce que j'ai dit à l'occasion de cette dépêche.

Garat cadet. *M. Faydel, au moment où la séance alloit être levée, a annoncé l'arrivée d'un courrier extraordinaire de la municipalité de Montauban ; et pour faire sentir combien il importoit de s'occuper sur-le-champ de ces dépêches, il a dit que toutes les municipalités des environs de Montauban, allarmées de l'approche de la garde-nationale de Bordeaux, envoient des secours à la municipalité de Montauban, pour repousser cette armée bordelaise.*

Gauthier de Biauzat, Baudouin et compagnie :

M. Faydel a prévenu l'assemblée qu'une dépêche extraordinaire de Montauban nécessite une prompte délibération, et la prie de rendre un décret sur cette matière. Il a dit que plusieurs villes voisines vouloient s'armer contre le détachement des gardes-citoyennes de Bordeaux, et qu'il étoit urgent

de prévenir les maux qu'on auroit à craindre.

Variantes. Garat parle de toutes les municipalités des environs de Montauban ; Biauzat , Baudouin et compagnie , de plusieurs villes seulement. Garat ajoute que toutes les municipalités des environs envoient des secours à la municipalité de Montauban , pour repousser l'armée bordelaise ; Biauzat , Baudouin et compagnie ne parlent que de plusieurs villes qui ont l'intention de s'armer contre le détachement des gardes-citoyennes de Bordeaux.

Pour faire sentir la discordance de ces folliculaires , il suffira d'observer que plusieurs villes ne désignent pas toutes les municipalités voisines ; que l'intention de s'armer n'est pas un envoi de secours ; et qu'un détachement de la garde - citoyenne n'est point l'armée bordelaise. Je pourrois faire remarquer d'autres disparates entre l'intention que Garat me prête , et la demande que j'ai faite ; mais passons au second article.

Garat. M. Roussillon , député de Toulouse , est monté à la tribune , et a dit :

Je desire aussi beaucoup de savoir ce que contiennent les lettres de la municipalité de Montauban , mais je dois vous en prévenir. M. le préopinant m'a dit tout-à-l'heure : « La ville de Toulouse est du nombre de celles qui envoient des secours à la municipalité de Montauban ; » or , je suis certain que les Toulousains restent à Toulouse , et j'ai lieu de croire que les villes des environs ont la même sagesse.

Biauzat , Baudouin et compagnie.

M. Roussillon a fait la Motion expresse , que M. Faydel nommât les villes que l'on disoit s'oposer au zèle patriotique de la garde-citoyenne bordelaise.

A part la vérité des faits que j'ai rétablie plus haut , la seule différence essentielle que vous trouverez dans ces deux versions , c'est que Garat , aussi mauvais narrateur que le député de Toulouse , est , à lui seul , d'une imagination plus féconde que Biauzat , Baudouin et compagnie.

ART. III. Garat ajoute : *M. Faydel , à qui l'assemblée a demandé le nom de quelque une de ces villes prêtes à envoyer des secours , n'a pu en désigner aucune. Un*

autre auroit dit plus honnêtement : *n'en a désigné aucune.*

Biauzat , Baudouin et compagnie.

Sur la motion de M. Roussillon, M. Faydel a été dans l'impossibilité de satisfaire à ces demandes ; et en cela l'on diroit que ces messieurs avoient essayé mes forces.

Ici Garat ne parle plus de toutes les municipalités envoyant des secours à celle de Montauban , mais de quelques villes prêtes à en envoyer ; cette contradiction avec lui-même est sans doute peu de chose pour lui ; mais on doit remarquer la loyauté , la franchise , la bonne-foi avec lesquelles ces deux folliculaires se sont réunis pour substituer à la réponse que j'ai faite sur ~~une~~ *cette* interpellation, ~~par une~~ *par une interprétation perfide.*

Garat ajoute que la lettre de la municipalité de Montauban ne fait aucune mention de ces municipalités , mais pourquoi n'a-t-il pas dit qu'il avoit voté contre la lecture de l'adresse de cette municipalité ? il auroit , à coup sûr , trouvé dans cette adresse ce qu'il n'a pastrouvé dans la lettre.

Biauzat , Baudouin et compagnie , vont plus loin , ils terminent leur feuille par dire : *que la municipalité de Montauban*

toujours soupçonnée , toujours inculpée , semble vouloir se justifier , que sa justification est attendue avec impatience , et que le comité des rapports a été invité à rendre compte incessamment de cette fâcheuse affaire dans laquelle la municipalité n'a heureusement éprouvé aucune souffrance , quoique le parti auquel elle s'oppose ait souffert des contrariétés , des humiliations , et des cruautés qui ont causé la mort à plusieurs citoyens patriotes.

Et oui sans doute la municipalité de Montauban a des jaloux , des détracteurs et des calomniateurs , pour avoir honoré les décrets de l'assemblée par sa fidélité et son zèle à les faire exécuter , et pour avoir sur-tout persévéré à diriger , et à contenir dans la subordination un conseil de guerre, un état-major , qui luttoient perpétuellement contre son autorité ; et oui il y a des folliculaires qui inculpent cette municipalité , et qui sont même parvenus à tromper le public , parce qu'il y a malheureusement trop de personnes qui ne savent se passionner que pour la calomnie et le mensonge ; mais que ses calomniateurs ne

se fassent pas illusion , la municipalité de Montauban ne fait pas semblant de vouloir se justifier , elle demande que ses detracteurs soient punis ; et elle ne sera pas frustrée dans son attente. Ne diroit-on pas à la manière perfide dont ce journaliste a rédigé cette dernière phrase , que la municipalité ne pourroit être justifiée , qu'autant qu'elle auroit subi le sort qu'une jeunesse égarée a malheureusement attiré sur elle-même , en voulant s'emparer des arsenaux , et en faisant feu sur le peuple qui n'étoit seulement pas armé.

Voilà les faits et les réflexions dont j'ai cru devoir vous faire part.

Je suis avec respect.

M E S S I E U R S ,

Votre très-humble et très-
obéissant serviteur ,

F A Y D E L .



